



Kayak freestyle: Coupe du Monde à Thoun

Fin août 2009, Thoun a accueilli une compétition pas comme les autres : 280 sportifs de 32 pays se sont affrontés dans les eaux tumultueuses de l'Aar. Pas moins de 20 000 spectateurs étaient au rendez-vous pour découvrir cette discipline spectaculaire et très physique. Le site d'épreuves techniques de haut vol se situe en plein centre de la ville. Une des conditions du succès de cette manifestation, à savoir créer la vague idéale en aval du barrage de Scherzlig, est à mettre au compte du service de régulation de l'OED. Chaque matin, il a fallu régler les dix vannes du barrage, centimètre par centimètre, jusqu'à ce que les organisateurs soient satisfaits.

Les visages de l'OED

L'inspecteur Jaussi



Heinz Jaussi

a occupé le poste d'inspecteur de la protection des eaux pendant 30 ans, soit du 1er octobre 1979 au 1er octobre 2009, avant de prendre une retraite anticipée. Les arrondissements de Berne, Büren, Aarberg et Laupen ont été les derniers dont il s'est chargé.

Voici un peu plus de trente ans, Heinz Jaussi, jeune laborant, entrait en fonction comme inspecteur de la protection des eaux. A cette époque, il n'avait pas de permis de conduire. «Les premiers temps, je me déplaçais en train, en bus ou en car postal.» se remémore-t-il. Le début de son activité a été mouvementé. Mais le plus grand défi consistait à trouver l'atelier de production qu'il était chargé de contrôler. En effet, les plans détaillés des localités n'existaient pas encore et les seules informations dont il disposait étaient le nom de l'entreprise et celui de la localité. Il lui a donc fallu développer des talents de fin limier.

Le cadastre des entreprises étant lui-même lacunaire, Heinz Jaussi s'informait au cours de ses déplacements. «Lorsque je découvrais par hasard un atelier de production, je poussais la porte et me renseignais sur l'activité qui y était exercée. Il va sans dire que ma curiosité n'était pas toujours la bienvenue.» Mais les visites annoncées n'étaient pas toujours une partie de plaisir non plus.

«Je suis tombé sur des patrons qui avaient quelque chose à cacher et ont cherché à m'intimider. Il n'était pas rare que je sois agressé verbalement.» Heinz Jaussi se remémore avec effroi son passage chez un exploitant dont l'activité était douteuse : un redoutable dogue allemand faisait office de comité d'accueil. Mais tout ça c'est de l'histoire ancienne. En général, les entrepreneurs d'aujourd'hui sont plus sensibilisés à l'environnement. Ils apprécient l'inspecteur de la protection des eaux pour ses conseils et le considèrent comme un partenaire.

Rubrique du personnel

Les nouveaux venus

- Christopher Schmid, Chef de projet Forces hydraulique, dès le 1^{er} septembre 2009
- Daniel Siegwart, Collaborateur spécialisé Eau d'usage, dès le 1^{er} octobre 2009
- Sylvia Raemy, Collaboratrice spécialisée SIG/ Informatique, dès le 1^{er} décembre 2009

Les départs

- Melanie Fiechter, Collaboratrice spécialisée SIG, le 30 septembre 2009

Les fidèles au poste

20 années

- Edi Freiburghaus, Juriste

10 années

- Bernhard Schudel, Chef Regulation des eaux

Les jeunes retraités

- Alain Dubler, Collaborateur spécialisé Sondes géothermiques, le 31 octobre 2009

Editeur: Office des eaux et des déchets du canton de Berne, Reiterstrasse 11, 3011 Berne, tél. 031 633 38 11 info.oed@bve.be.ch; www.be.ch/oed

Comité de rédaction: Ruedi Krebs, Markus Zeh, Oliver Steiner, Damian Dominguez, Hans-Jürg Bolliger

Rédaction: Egger Kommunikation Berne

Graphisme: Designstudios GmbH

Version française: TTE, Berne

Impression: Haller und Jenzer AG, Berthoud

Tirage: 370 exemplaires

Papier: Refutura, 100% papier recyclé, certifié FSC, neutre en CO₂

Décembre 2009

Reproduction autorisée avec mention de la source.

ISSN 1663-6503

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et vous présentons nos vœux les plus sincères de bonheur pour 2010.



Editorial



Planifier à long terme

La qualité élevée des eaux du canton de Berne n'est plus à démontrer. Tout a vraiment commencé par la construction des stations d'épuration pendant la seconde moitié du siècle dernier. Les quantités de substances nutritives et de polluants déversées par les stations d'épurations (STEP) dans les eaux ont été réduites de moitié depuis le milieu des années nonante. Nous ne nous sommes donc pas reposés sur nos lauriers et la qualité de l'eau n'a cessé d'augmenter. Les grandes et moyennes STEP sont aujourd'hui toutes bien équipées. Les petites STEP quant à elles laissent encore à désirer. Les petites STEP quant à elles laissent encore à désirer. La campagne d'assainissement à venir nous permettra d'y remédier en étroite collaboration avec nos partenaires. Grâce à l'étude des bassins, le canton disposera de bases pour mettre au point des solutions optimales à la fois sur le plan écologique et économique. Je suis convaincue qu'en poursuivant nos travaux en faveur de la protection des eaux, nous ferons rimer qualité de vie avec écologie.

Barbara Egger-Jenzer

Conseillère d'Etat

Assainissement des eaux

Miser sur la coopération

La loi cantonale sur la protection des eaux stipule que « Les communes assurent ensemble l'épuration des eaux usées lorsqu'une telle coopération est opportune du point de vue économique et des conditions techniques de protection des eaux. » (art. 7, al. 1 LCPE). Pour la première fois, l'OED s'est appuyé sur cette prescription pour refuser un projet de rénovation d'une petite station d'épuration. La section Traitement des eaux usées propose une variante, à savoir le raccordement à une grande STEP conçue pour plus de 10 000 équivalents-habitants (EH). Devisée à 2 millions de francs – conduite de transport, station de pompage et



achat d'une participation compris – cette solution s'avère moins onéreuse que la rénovation évaluée à 2,6 millions de francs. Elle permet aussi de diminuer les dépenses courantes pour l'entretien et le maintien de la valeur. Par ailleurs, l'OED est convaincu qu'une STEP moyenne convient mieux qu'une petite STEP pour faire face aux défis actuels et futurs. L'OED mise sur les études de bassin pour éviter des planifications erronées et des conflits d'intérêts. En optant pour une démarche stratégique, le canton souhaite déterminer le nombre de STEP nécessaires ainsi que les sites d'implantation adéquats ; il s'agit de réaliser des économies grâce à l'optimisation des infrastructures.

Damian Dominguez

Division Gestion des eaux urbaines



La protection des eaux à moindre coût

Poursuivre l'épuration des eaux tout en diminuant les coûts : c'est possible grâce à l'optimisation des infrastructures d'assainissement. Sur la base des études des bassins, l'OED identifie les potentiels d'assainissement de plusieurs régions.

Actuellement, la région d'Interlaken fait l'objet d'une étude pour déterminer s'il serait judicieux de mettre hors service les STEP de Lauterbrunnen et de Grindelwald au profit d'une grande STEP à Interlaken. Deux

Focaliser sur la région

Les études des bassins sont des instruments de planification stratégique qui incitent à passer de l'échelle microlocale à l'échelle de tout un bassin versant, voire de toute une région d'assainissement. Ces dernières années, bien que le canton de Berne ait procédé à la rénovation de toutes les moyennes et grandes STEP, la qualité de l'eau n'est pas toujours optimale, surtout en aval des petites STEP. Une des priorités du canton est la résolution de ce problème.

La rénovation des petites STEP ne réduirait pas sensiblement les polluants. En revanche, la coordination des mesures entre plusieurs STEP permettrait de moins solliciter les petits cours d'eau. Si, pour des raisons géographiques et techniques, une approche globale des infrastructures d'assainissement s'avère judicieuse, l'OED participera au financement des études des bassins. Ainsi, il sera possible de déterminer la meilleure solution sur les plans économique et écologique à l'échelle régionale. Comme le prévoit l'ordonnance fédérale sur la protection des eaux, « les cantons veillent à établir un plan régional de l'évacuation des eaux (PREE) lorsque, pour assurer une protection efficace des eaux dans une région limitée formant une unité hydrologique, les mesures de protection des eaux prises par les communes doivent être harmonisées. Le PREE détermine notamment où sont implantées les stations centrales d'épuration et quels périmètres doivent y être raccordés (...) » (art. 4 OEaux).

Le canton de Berne a déjà lancé – ou va lancer prochainement – des études de bassins dans les régions de l'Oberhasli, du Kiental-Aaretal et du Seeland.

L'objectif de l'OED consiste ainsi à éviter les conflits d'intérêts entre canton et communes (cf. p. 1) ainsi qu'une planification à trop long terme.

Stefan Hasler

Division Gestion des eaux urbaines



La Lüttschine blanche près de la STEP de Lauterbrunnen

cours d'eau sont visés : la Lüttschine blanche, qui, étant donné le déversement des eaux usées de la STEP de Lauterbrunnen contient trop d'ammonium, une substance toxique pour les poissons, et la Lüttschine noire dont l'eau est seulement de qualité moyenne en aval de la STEP de Grindelwald.

Une STEP centralisée pourrait résoudre ces problèmes à moyen terme. Mais plusieurs questions se posent. Cette solution est-elle économiquement supportable ? Comment coordonner les travaux nécessaires dans les STEP décentralisées sans rendre impossible toute solution de concentration ? Les études des bassins devraient permettre de répondre entre autres à ces questions.

Notice

Construire sur un site pollué

Pour tout projet de construction sur un site pollué, l'autorité d'octroi du permis de construire doit demander un rapport officiel ou spécialisé auprès de l'OED. Ce type de projet nécessite en règle générale une investigation préalable, qui vise à garantir que le projet n'entravera ou n'occasionnera pas un assainissement ultérieur du site. Il faut également établir le degré de pollution des matériaux d'excavation et mettre au point un



concept pour les éliminer. L'investigation préalable et le concept d'élimination doivent tous deux être élaborés par un spécialiste, dès la phase d'étude.

Jürg Krebs

Section Eaux souterraines et sites pollués
<http://www.bve.be.ch/site/fr/awa>

Eaux des régions de montagne

Le Weissenbach comme source d'eau potable



Les dispositifs de captage d'eau potable de Kandersteg ont près d'un siècle et ne permettent plus de répondre aux exigences actuelles. En 2006, l'OED et Licht- und Wasserwerk AG Kandersteg ont élaboré conjointement un plan général d'alimentation en eau (PGA). Il en est ressorti que l'exploitation de la source du Weissenbach serait rentable. Parmi les différentes variantes, c'est la solution du captage en galerie qui a été retenue. Le 10 décembre 2008, le Conseil-exécutif a garanti que le projet serait subventionné par le Fonds pour l'alimentation en eau à hauteur d'environ 800 000 francs. Après des travaux de planification et de construction rondement menés, le nouveau captage devrait être mis en service fin 2009.

Le captage de la source du Weissenbach à Kandersteg

Thomas Ammon

Section Alimentation en eaux
<http://www.bve.be.ch/site/fr/awa>

Produits chimiques industriels

Contrôle des concentrations en PCB dans les sédiments et les poissons

Suite à la découverte de polychlorobiphényles (PCB) de type dioxine dans des poissons pêchés dans la Sarine (FR), près d'une ancienne décharge, le canton de Berne a effectué des analyses pour détecter la présence de ce polluant, autrefois utilisé dans l'industrie, dans les sédiments ou chez les poissons des eaux bernoises. Les concentrations dans les sédiments de l'Aar étaient faibles ; seuls quelques sites en aval de certaines stations d'épuration ont présenté des teneurs légèrement plus élevées. L'analyse d'une carotte prélevée dans le lac de Wohlén illustre l'évolution des concentrations de PCB : durant la période d'utilisation du produit (1950-1970), une forte augmentation a été enregistrée, puis la pollution a diminué

avant de se stabiliser à un niveau bas après son interdiction en 1986. Quant aux poissons, leur teneur en PCB était le plus souvent faible. Elle était toutefois un peu plus élevée chez certains poissons, notamment ceux pêchés dans l'Aar entre Thoun et le lac de Biene. Par mesure de précaution, en mars 2009, l'Inspection de la pêche du canton de Berne a émis une recommandation de consommation concernant les barbeaux et les truites de rivière pêchés dans certains secteurs. Les analyses se poursuivent en collaboration avec les autorités fédérales.

Jean-Daniel Berset

Section Chimie analytique organique
<http://www.bve.be.ch/site/fr/awa>



Evolution de la concentration en PCB dans les sédiments du lac de Wohlén entre 1940 et 2007